

MAPFRE
CENTRO
DE
DOCUMENTACION

15.70
A. D. 201
LR-80
Paris 25 Mars 1982

Ignacio H. de Larramendi

1. C'est pour moi un important honneur d'ouvrir ce Colloque en ma qualité de Président de l'UNIAPAC EUROPE qui a voulu l'organiser pour commémorer le cinquantième anniversaire de la fondation de l'UNIAPAC en poursuivant sa vocation dans le domaine de la Doctrine Sociale de l'Eglise et en marquant l'importance pour le monde patronal de l'Encyclique "Laborem Exercens".

En 1931, le monde et l'Europe étaient en crise. Une crise très différente de notre crise actuelle et peut-être le premier avertissement sérieux sur la situation instable du monde occidental.

Nous ne savons pas comment sera jugée, dans 50 ans, notre crise actuelle. Mais aujourd'hui nous pouvons connaître l'importance de celle de 1931, avec une guerre mondiale et des holocaustes aussi tragiques que ceux qui se sont produits en Europe.

Notre crise, jusqu'à maintenant heureusement moins dramatique, est peut-être plus profonde que celle d'il y a 50 ans et le commencement d'une véritable "nouvelle époque" exigeant un nouveau modèle de société.

L'UNIAPAC commença en Europe, mais elle a eu un grand développement dans d'autres continents où l'UNIAPAC internationale a mené à bout une véritable tâche oecuménique; récemment, devant ces développements (Amérique Latine, Afrique, Asie) avec des problèmes très différents des nôtres, est apparue la convenance d'une structure, spécifiquement européenne qui nous oblige à réfléchir à ce que nous sommes. Il nous appartient, dans cette étape de l'UNIAPAC EUROPE, de penser au pourquoi d'une structure européenne, quoique la décision initiale ait été plutôt instinctive et intuitive que le produit d'un plan médité. Peut-être la raison est qu'à nouveau notre continent a des problèmes graves, problèmes auxquels il doit faire face directement, quoique bien entendu sans oublier le sens de la fraternité à l'égard des autres continents. Peut-être est-ce cette crise qui nous oblige à chercher une conscience de ce que nous sommes et de l'action commune à accomplir, dans un moment où pourtant les institutions formelles européennes sont elles-mêmes en crise, parce qu'elles ont été conçues avec des buts limités et égoïstes, faciles à programmer dans des moments d'affluence et fragiles dans les moments de difficulté. Ceci n'enlève rien à leur nécessité et nous devons contribuer à leur consolidation.

C'est pour cela que je veux souligner que nous, les Européens, devons discuter de nos problèmes et que les pays périphériques européens, comme le mien, doivent prendre part activement dans ces discussions. Je ne doute pas qu'il y a quelque chose de symbolique dans le fait d'avoir élu pour président européen le président d'UNIAPAC dans un pays qui ne fait pas partie de l'Europe formelle.

Laissez-moi faire dans ce moment quelques remarques historiques sur l'UNIAPAC. UNIAPAC fut constitué le 12 mai 1931 avec le nom de "Conférences Internationales des Associations Patronales Catholiques" dans une chambre de l'Hôtel Continental de Rome où s'étaient rassemblés des associations et des entrepreneurs européens invités par le Pape Pie XI pour commémorer le 40ème anniversaire de l'Encyclique "Rerum Novarum".

A la dite rencontre prirent part des représentants des Associations Patronales de la Hollande, de la Belgique et de la France, déjà existantes avant la Première Guerre Mondiale et qu'en novembre de 1930 se étaient réunis, après plusieurs contacts informels, pour créer un Comité d'Initiatives Provisoires présidé par M. Max Paul Léon Steen, plus tard devenu premier ministre des Pays-Bas, qui constitua ce Comité avec MM. Joseph Zamanski, del Cour-Haillet et Piet F. Spoorenberg.

A la rencontre à laquelle prirent part 20 personnes environ, assistèrent aussi des entrepreneurs d'Allemagne, de la Tchécoslovaquie et de l'Espagne. Joseph Zamanski fut élu Président.

Deux jours après, lors de la commémoration de l'anniversaire de la "Rerum Novarum" les assistants furent surpris en apprenant la publication d'une Encyclique, la "Quadragesimo Anno" qui, de cette sorte, restait liée à l'histoire des mouvements patronaux chrétiens et, particulièrement, à l'UNIAPAC.

Dans cette première période, le principal souci sera "l'ordre social économique" et la possibilité que ceci puisse arriver à se transformer en une "Communauté de Droit Public" dans l'ensemble de la société.

Les présidents successifs des "Conférences" qui manquaient d'un organe central commun, furent Georges Theunis et Piet Spoorenberg. Il est intéressant de rappeler dates et noms des rencontres: La Haye, en 1932, sur "Capital et Travail"; Paris, 1933, sur "Juste salaire et monnaie"; Bruxelles, 1935 sur "Activité des Associations Affiliées"; Paris, 1936, sur "Examen d'un Programme Général d'Action"; La Haye, 1937, sur "Service Social dans l'entreprise" et Anvers, 1938, sur "Assurances Sociales dans la profession organisée".

La "Conférence" essaya, en même temps, d'obtenir une expansion territoriale; en 1938 fut fondée en Angleterre la "Catholic Industrialist's Conference" justement en coordination avec la "Catholic Social Guild" et le "Catholic Workers College" avec une idée de concorde dans le monde du travail.

En 1943, des entrepreneurs de langue française de la province canadienne de Québec créèrent l'API (Association Professionnelle des Industriels) qui mena une vie très active et en 1945 promut un Congrès avec le sujet "Pour sauvegarder l'entreprise privée".

En 1948 fut créée au Chili, l'USEC, la première de nos associations en Amérique Latine. Ce ne fut pas un mouvement unilatéral par lequel les européens "exportaient" une doctrine ou un modèle mais un échange, comme il arriva plus tard avec les Associations en Argentine, Mexique, Colombie et d'autres, qui furent créées pour répondre aux besoins propres des entrepreneurs de chaque pays et vinrent s'ajouter au mouvement international par leur

propre volonté (quoique dans tous les cas furent aussi décisifs l'intervention et le charisme personnel de nos présidents, comme Peter Wehan et Leon de Rosen; des secrétaires généraux, comme Rik Vermeire et Thom Kerstiens et beaucoup d'autres). L'Amérique Latine apporta à UNIAPAC un plus grand enthousiasme, la conscience du rôle de l'entreprise dans le développement socio-économique, un concept de doctrine sociale orienté vers l'action et un constant souci pour le renouvellement profond de l'entreprise.

En 1947, la "Conférence Internationale" se transforma en "l'Union Internationale des Associations Patronales Catholiques", avec le sigle UNIAPAC. En 1957 se tint, à Montréal, avec la collaboration d'API, le premier Congrès de l'UNIAPAC hors de l'Europe, préambule du lancement international de notre Association, qui fut confirmé en 1958 lors de l'installation à Bruxelles du siège du Secrétariat International.

Au début des années 60, à l'époque du Concile Vatican II, s'ouvrit chemin dans la conscience de beaucoup des dirigeants de l'UNIAPAC l'inéluctable nécessité de l'oecuménisme et de l'incorporation de chrétiens de dénominations soeurs. Dans des pays comme l'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume Uni, il se fit de plus en plus clair que pour avoir une véritable influence dans le monde des affaires, les entrepreneurs chrétiens devaient s'unir. Des associations jumelles se fusionnèrent ou se coordonnèrent dans divers pays, tandis que l'UNIAPAC elle-même transformait ses Statuts et se faisait complètement oecuménique.

En 1962, tout en maintenant son sigle, l'UNIAPAC se transforma en UNION INTERNATIONALE CHRETIENNE DES DIRIGENTS D'ENTREPRISE. En 1963 fut créée la première association africaine au Zaïre et en 1977, la première association en Asie, la BBC (Bishops-Businessmen's Conference) aux Philippines. En cela, l'UNIAPAC servait de catalyseur pour entraîner des forces locales, conscientes de la nécessité d'une plus grande responsabilité sociale entrepreneuriale dans leur pays. Quiconque a assisté aux quatre Rencontres Africaines et aux deux Rencontres Asiatiques qui ont eu lieu au cours des dix dernières années, et au Congrès du cinquantenaire il y a un an, à Abidjan, savent toute la richesse d'échanges entre dirigeants d'entreprise croyants de cultures différentes.

Ce qui se détache le plus dans la mémoire de ceux qui ont été actifs à l'UNIAPAC au niveau international, c'est un groupe de personnes, engagées dans le plus profond, toujours insatisfaites de ce qui a été accompli, avec des aspirations grandes et généreuses. Ceci est, à mon avis, en dernière instance, ce qui nous distingue de beaucoup d'autres groupes patronaux; non pas nos mérites, mais la grandeur de ce qui nous réunit.

Peut-on mesurer la contribution de l'UNIAPAC et de ses associations au progrès patronal et de toute la société? Non, bien entendu. Nous n'avons pas de réponses faites, nous sommes des entrepreneurs parmi d'autres entrepreneurs, des hommes parmi d'autres hommes, avec les mêmes problèmes et -ça oui- une exigence de dépassement qui nous vient de l'Évangile. Sans doute, on pourra dire que sans l'UNIAPAC beaucoup de liens entre l'Europe et l'Amérique Latine n'auraient pas été créés; au début, la sécurité sociale n'aurait pas vu le jour dans quelques pays sans l'achar-

nement des "pères fondateurs" du mouvement chrétien des entrepreneurs: sans l'UNIAPAC on aurait probablement moins étudié et parlé de participation dans l'entreprise, de responsabilité sociale, quoiqu'il faut reconnaître que dans beaucoup de ces sujets les réalisations les plus avancées et durables ont eu lieu aux Etats Unis où nous n'avons pas encore l'organisation UNIAPAC.

En fin de compte, sur le plan où nous nous plaçons, il n'importe pas beaucoup de totaliser des succès en chiffres. Que l'UNIAPAC ait aidé quelques milliers de dirigeants d'entreprise dans les difficiles tensions de leur vie quotidienne, à maintenir l'équilibre personnel et le sens de l'équité et de la créativité sociale et elle aurait apporté beaucoup à notre histoire commune.

UNIAPAC est suffisamment petite pour qu'on ne puisse oublier jamais les hommes qui l'ont faite; depuis les premiers présidents et puisque nous nous trouvons en France, je veux mentionner au moins deux présidents originaires de ce pays et de cette organisation, M. Zamanski et M. Jousset, qui furent des hommes d'un engagement personnel absolu. Je dois aussi mentionner à Léon Bekaert, le créateur de l'UNIAPAC moderne en 1958, en même temps qu'il constituait des organismes professionnels patronaux aussi bien belges qu'européens, jusqu'à nos jours, et je ne veux pas mentionner aucun autre pour ne pas blesser des modesties. L'UNIAPAC est à nous et c'est à nous de continuer à la construire.

- 2. L'UNIAPAC fut fondée, comme il est établi dans ses Statuts, pour "étudier, diffuser et vivre" l'enseignement chrétien. L'histoire de l'UNIAPAC est étroitement liée à l'évolution du dit enseignement et très spécialement aux Encycliques sociales des Papes.

Il ressort de la lecture de ces textes, spécialement depuis les derniers 25 ans, que les Eglises ont élargi leur regard jusqu'à un horizon vraiment mondial, le poids principal de leur attention se déplaçant, peu à peu, de l'Occident européen vers l'hémisphère Sud. Celle-ci a été aussi l'orientation principale du développement de l'UNIAPAC dans la même période.

Je ne suis pas un expert en Doctrine Sociale de l'Eglise, mais comme mon intervention a été ainsi intitulée, je veux faire sur cette Doctrine quelques brefs commentaires. L'UNIAPAC est un produit et un instrument de diffusion de la Doctrine Sociale Chrétienne d'où ses rapports avec les Eglises chrétiennes et son désir de répandre les principes naturels de doctrine sociale à d'autres peuples et dans le dialogue avec d'autres religions en accomplissant ainsi, à mon égard une véritable fonction évangélique qui nous empêche de nous renfermer sur nous mêmes.

La tradition juédo-chrétienne a toujours eu une pensée sociale, déjà esquissée dans la Genèse, depuis toujours orientée vers la protection des démunis, base fondamentale de toute doctrine sociale équitable et humaine. Comment pourrions nous, les espagnols, oublier que nos "Lois des Indes" qui constituaient un exemple extraordinaire de sens social dans les rapports humains et le travail, promues par nos théologiens et juristes au XVII^e siècle?.

Mais entrons dans les antécédents de ce que d'une façon formelle est connue aujourd'hui comme "Doctrine Sociale de l'Eglise". On pourrait évoquer l'Encyclique "Vix Pervenit" de Benoit XIV en 1745 qui traite de l'intérêt de l'argent, ouvrant le chemin au monde capitaliste qui, à côté de grands défauts, a contribué à réduire la pauvreté dans de vastes parties de la terre et a rendu possible l'unité actuelle d'une grande partie de l'humanité.

Gregoire XVI en 1832, dans la lettre "Mirari Vox" fait une critique du libéralisme doctrinaire et, plus tard, en 1839, dans la lettre apostolique "In Suprema Apostolatus", fait référence à la traite de noirs et esclaves, un autre aspect des rapports inhumaines de travail.

Mais ce fut Léon XIII qui vraiment initia la Doctrine Sociale de l'Eglise avec l'Encyclique "Rerum Novarum" en mille cent quatrevingt onze (1891). Je ne crois pas nécessaire dans ce moment de faire une glose de ce document, mais je voudrais signaler que la création de ce qui est aujourd'hui l'UNIAPAC qui furent les Conférences Internationales des Associations Patronales Catholiques, fit son apparition en 1931, lors de la célébration du 40ème anniversaire de la "Rerum Novarum" avec la publication de l'Encyclique "Quadragesimo Anno", qui est d'une certaine manière l'Encyclique de l'UNIAPAC.

En 1937, Pio XI, dans "Divino Redemptoris" traite du communisme athée en faisant aussi référence aux aspects sociaux.

Pio XII ne consacra aucune Encyclique aux sujets sociaux, probablement parce qu'il ne croyait pas convenable dans une période si changeante, qu'il dévinait, de produire un document aussi solennel et permanent qu'une Encyclique. Dans quelques uns de ses messages il fit référence à de sujets sociaux, dans celui diffusé le 15 mai 1941 lors du 50 anniversaire de la "Rerum Novarum" et dans celui du 7 mai 1949, adressé à UNIAPAC, où il critiqua le manque de souci des catholiques pour un ordre corporatif associatif, de la même façon qu'à l'époque du fascisme il critiqua les essais d'un corporatisme politique artificiel.

En Mai 1961, Jean XXIII dans "Mater et Magistra" fit à nouveau référence à ce sujet lors du 70 anniversaire de la "Rerum Novarum". Le Concile Vatican II produit, en rapport avec ce sujet, le document "Gaudium et Spes" du 7 décembre 1965, qui dans sa deuxième partie traite d'aspects économiques et sociaux, quoique ce n'était pas son but principal.

Paul VI traita ce sujet en 1967 dans la "Populorum Progressio" et, plus tard, dans la lettre apostolique "Octogesima Adveniens" du 14 mai 1971 document commémoratif du 80ème anniversaire de la "Rerum Novarum".

Enfin nous avons la "Laborem Exercens" à laquelle nous allons faire référence dans cette séance, consacrée à commémorer le 90ème anniversaire de la "Rerum Novarum", quoique un fait que vous tous connaissez retarda son apparition jusqu'au mois de Septembre.

Il est intéressant de signaler comment la "Humanae Salutem Novarum" fait fondamentalement référence à la "question ouvrière", la "Quadragesimo Anno" à l'ordre social" et la "Laborem Exercens" se tourne à nouveau au monde du travail, quoique d'une façon plus approfondie que ne le faisait la "question ouvrière" de la fin du XIX siècle.

A côté des documents pontificaux, il ne faut pas oublier le travail de nombreux catholiques qui constituaient le "milieu chimique" où s'élaborait la doctrine officielle de l'Eglise: par exemple, l'Union de Fribourg, avec Mgn. Mermilloz, l'Ecole de Liège, les Rencontres de Malines, et des figures comme celles du Dr. Keheler, évêque de Mayence, du Marquis de la Tour du Pin, du Comte de Mun ou de Léon Harmel dans le pays qui nous reçoit aujourd'hui. A cela sont venus s'ajouter les messages d'évêques du monde entier, et spécialement, d'Amérique Latine les exemples pratiques que nous donne l'Eglise Anglicane (avec le mouvement de l'Industrial Mission) et les textes généraux des Assemblées du Conseil Oecumenique des Eglises, depuis celle d'Amsterdam en 1948 jusqu'à la plus récente à Nairobi, en 1975.

3. Nous sommes rassemblés aujourd'hui pour étudier la plus récente Encyclique du Pape Jean Paul II "Laborem Exercens" sur le travail. Nous le ferons de différents points de vue, aussi bien géographiques que confessionnels, en rémemorant le passé mais surtout en regardant vers le futur, vers tout ce qui reste à faire, en suivant les chemins exigeants qu'indique le Pape.

Dans tout le monde de l'UNIAPAC ont lieu un grand nombre de séances sur cette Encyclique. J'ai reçu de nombreux témoignages de tels efforts:

- En décembre passé, la BKY organisa un débat sur la "Laborem Exercens", "Un concept dans l'économie allemande" présidé par le Nonce Apostolique, Guido del Mestri et plusieurs conférences à Dusseldorf, Aachen et Frankfurt, en envisageant de les poursuivre dans les mois prochains.
- Au Brésil, l'ACDE va consacrer le IV Congrès National à Curitiba -qui aura lieu les jours 13, 14 et 15 du mois de Mai- à traiter ce sujet, auxquels ils ont fait attention dans plusieurs communications adressées aux membres.
- Au Mexique ont eu lieu plusieurs séances à Guadalajara, Monterrey et dans la capitale.
- En Suisse, on envisage de traiter le sujet de la "Construction d'une existence personnelle dans un milieu solidaire" en prenant comme document de base des extraits de l'Encyclique. La rencontre aura lieu l'automne prochain.
- En Hollande ont est en train d'étudier l'Encyclique et préparer une conférence qui aura lieu le mois d'août, dont le contenu aura une importance spéciale par sa publication.

- En Italie, à différentes dates des mois de novembre, décembre et janvier, les groupes de Lombardie, le Piémont, du "Friuli Venezia Giulia" et de Sicile ont traité ce sujet dans des séances et débats.
- Au Portugal, on projete de célébrer des rencontres à Coimbra et Figueira da Foz les jours 30 d'avril et 1 de mai.
- Nous savons aussi que les mêmes activités ont eu lieu dans plusieurs autres associations nationales et, particulièrement en Espagne où, dans une séance tenue à Madrid, en novembre, avec la présence du Cardinal Taranon et d'un ami de toujours de l'UNIAPAC, Fernando Guerrero, auquel j'ai demandé beaucoup d'orientations pour mon exposé. La dite séance fut un grand succès avec une assistance de plus de 400 personnes et a donné lieu à différents acts organisés par plusieurs regionales d'ASE et d'autres entités dans tout le pays.

Je ne veux pas me lancer à parler du contenu de l'Encyclique - parce que les orateurs distingués qui sont avec nous le feront tout à l'heure. Mais permettez moi de faire seulement un avertissement avant de commencer.

L'exercice auquel nous allons nous consacrer comporte un danger. Les Encycliques - et la dernière à l'égal de les précédentes - sont des documents d'une grande portée, faits pour tout le vaste monde chrétien et, en plus, pour "tous les hommes de bonne volonté". Mais nous sommes des entrepreneurs. Ne nous remplissons pas la bouche avec de belles paroles. Ne faisons pas ici un exercice académique de commentaire de textes, car nous ne pouvons pas oublier que nous sommes en train de parler de quelque chose d'extrêmement concret: le travail de nos collaborateurs, notre propre travail quotidien dans l'entreprise. Si cette lecture doit nous amener à quelque chose, c'est là, dans notre la beur quotidien, où nous devons le traduire en faits, faire en sorte que nos collègues le fassent également et que chacun de nos mondes patronaux vive avec intensité l'esprit de concorde et d'harmonie que la "Laborem Exercens" nous apporte.